



Révision du SCoT des Mauges

Forum sur le Projet d'Aménagement Stratégique - PAS

Chemillé – Théâtre Foirail

19 février 2024





Madame, Monsieur,
Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Mauges

Didier HUCHON, Président de Mauges Communauté,
Hervé MARTIN, Vice-président au Pôle Aménagement

ont l'honneur de vous inviter à participer au

FORUM SCOT
POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)
QUI DESSINERA LES MAUGES EN 2050 !

le lundi 19 février 2024
à 18h

au Théâtre FOIRAIL
à Chemillé / CHEMILLÉ-EN-ANJOU



Lien vers la vidéo Motion Design pour expliquer la démarche du SCOT des Mauges : <https://www.youtube.com/watch?v=900py7IDHvI>

Les séquences de la plénière du forum PAS

10
min

Lancement du forum

40
min

Axe 1 / Les permanences du territoire

25
min

Axe 2 / Le choix d'un projet régénératif du territoire

25
min

Axe 3 / Des modes de vivre et d'entreprendre sur les Mauges engagés dans les transitions

Invitation à poursuivre les échanges lors du temps de convivialité

idéo
mauges
CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



ECHANGES

idéo
mauges
CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



ECHANGES

idéo
mauges
CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



ECHANGES

Capsule 1

Ampleur des crises à venir (climatiques et autres) et Rapport au changement

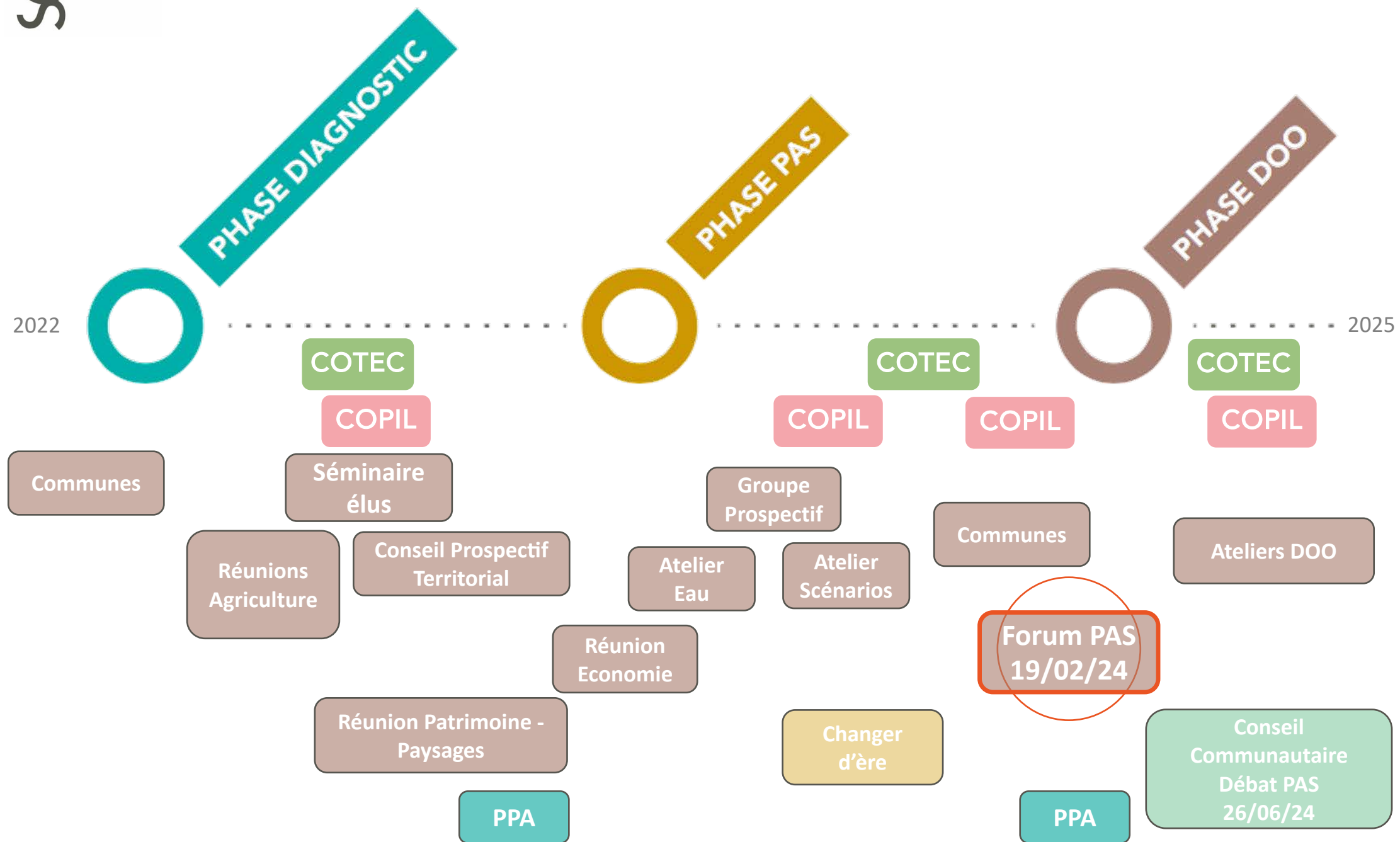
Interprétation par La Belle Boîte



LES MAUGES A 2050

à travers le PAS

Planning du SCoT / Phase PAS





Les axes du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

1/ Les permanences du territoire

2/ Le choix d'un projet régénératif de territoire

3/ Des modes de vivre et d'entreprendre sur les Mauges engagés dans les transitions



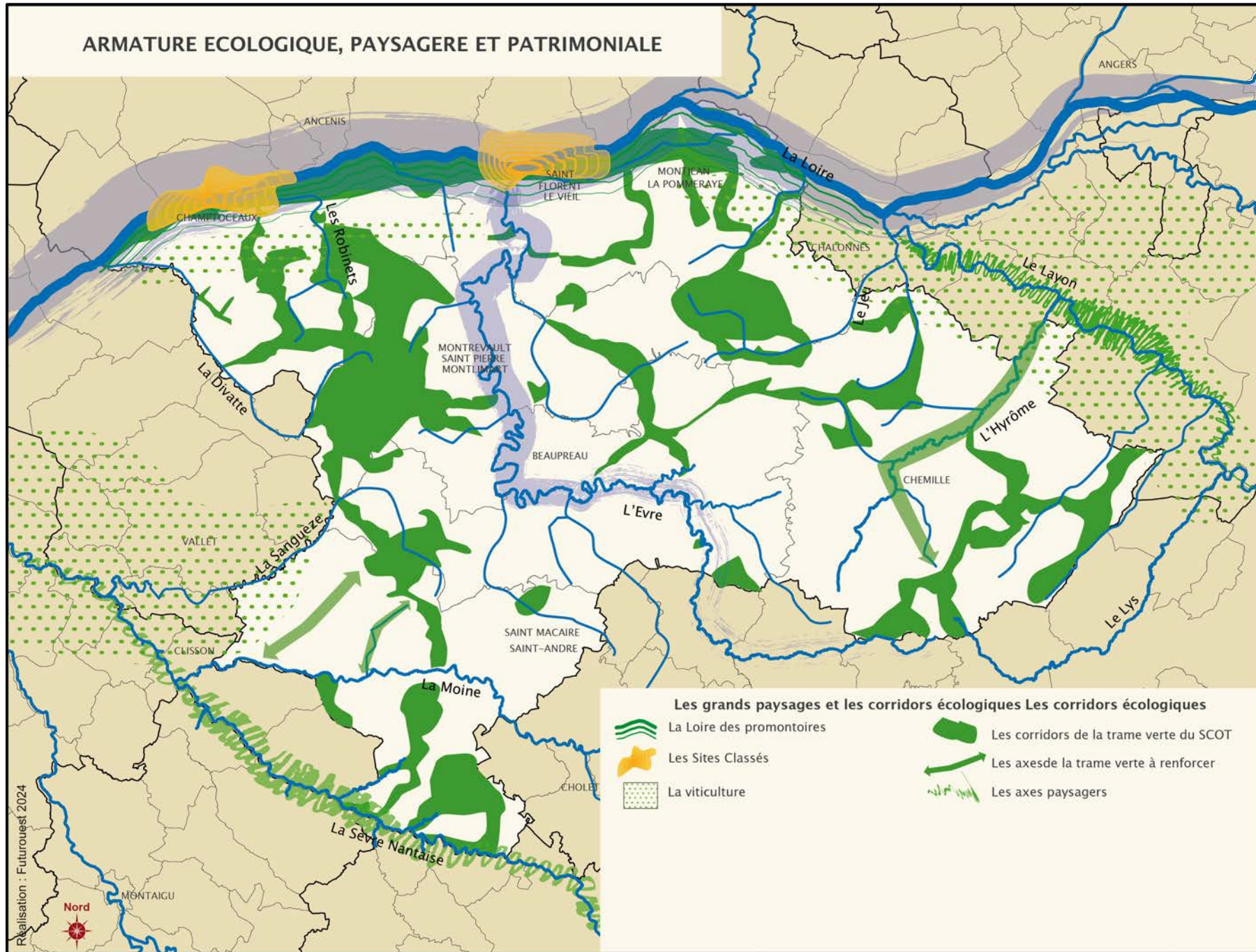
1/ Les permanences du territoire

L'armature humaine,
socle d'un « territoire
respirable »

H. Martin - Chemillé-en-Anjou

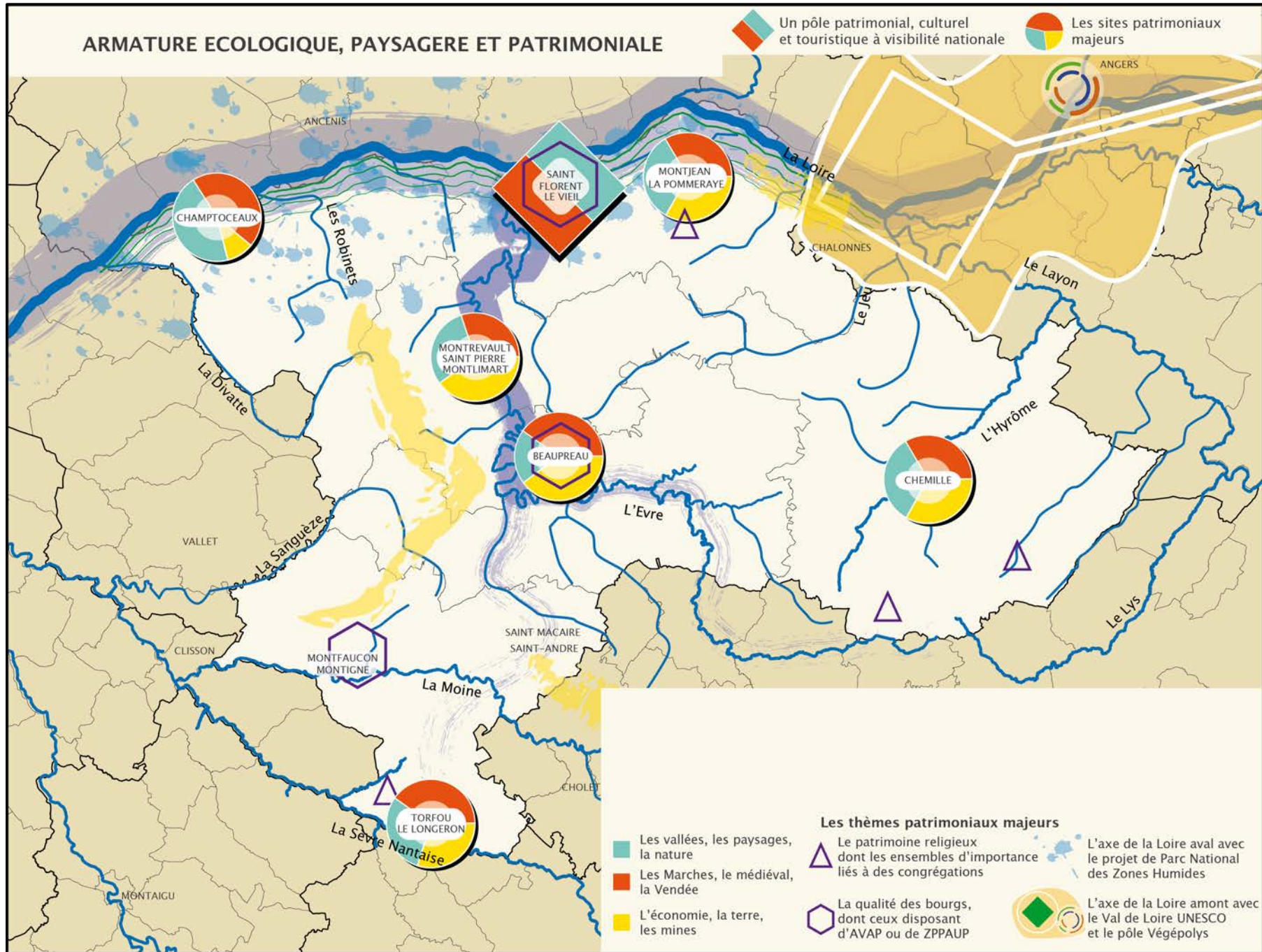
1/ Les permanences du territoire

Les armatures écologiques, paysagères et patrimoniales



1/ Les permanences du territoire

Les armatures écologiques, paysagères et patrimoniales



Les armatures écologiques, paysagères et patrimoniales





1/ Les permanences du territoire

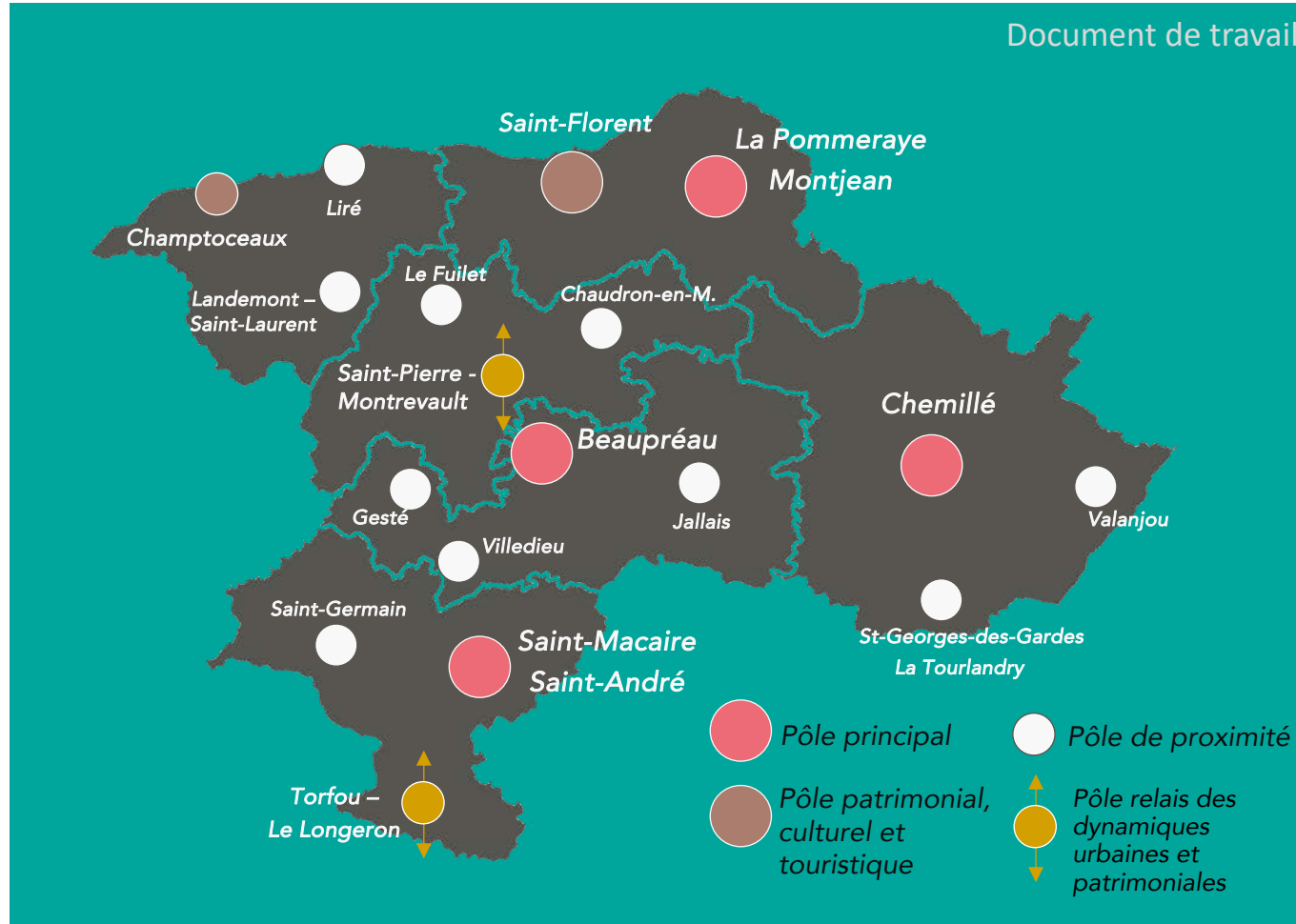
L'axe de la Loire révélateur
de la richesse patrimoniale
et culturelle des Mauges

G. Piton - Mauges-sur-Loire

A. Martin - Orée-d'Anjou

1/ Les permanences du territoire

L'armature urbaine



Armature urbaine des Mauges





1/ Les permanences du territoire

Des pôles urbains affirmés
pour offrir des services aux
habitants et entreprises

F. Aubin - Beaupréau-en-Mauges



1/ Les permanences du territoire

Saisir des opportunités pour
créer des synergies
avec l'Evre et l'économie
circulaire

C. Dougé - Montrevault-sur-Evre



1/ Les permanences du territoire

Un positionnement renforcé
sur le développement
économique
avec les axes de mobilités

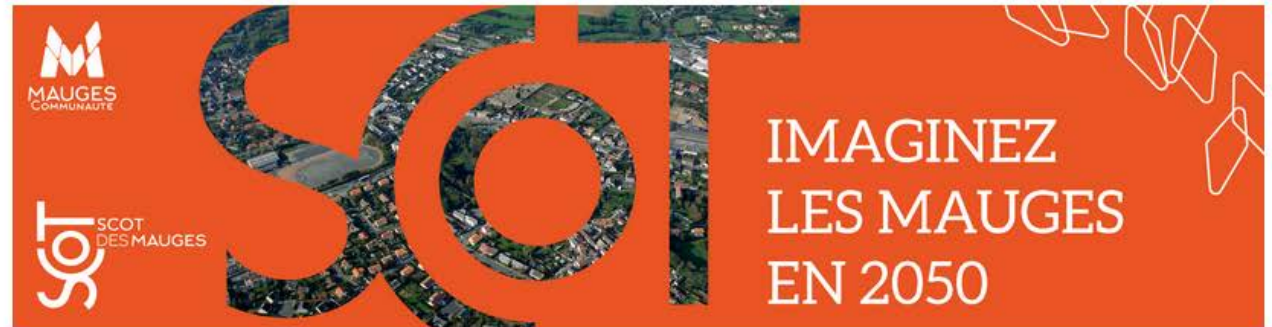
D. Huchon - Sèvremoine

Capsule 2

Solidarités

Appartenance/Cohésion

Interprétation par La Belle Boîte



ECHANGES AVEC LA SALLE

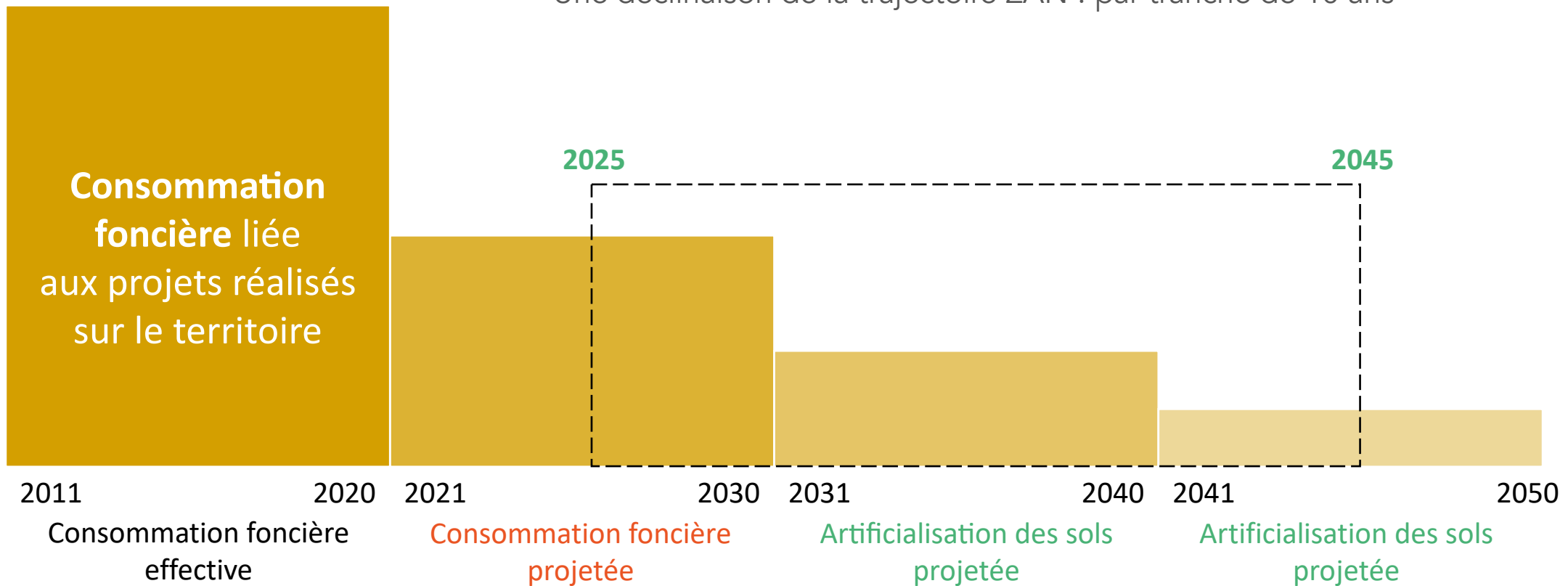
AXE 2

Le choix d'un projet
régénératif de territoire

2/ Le choix d'un projet régénératif de territoire

Trajectoire ZAN du SCoT des Mauges associée à un **Projet d'Aménagement Stratégique**

- Un horizon de projection défini précisément : 20 ans
Une déclinaison de la trajectoire ZAN : par tranche de 10 ans



- Si le SCOT n'intègre pas d'objectifs de réduction avant le 22 février 2027, les ouvertures à l'urbanisation sont suspendues

*ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Une adaptation au changement climatique



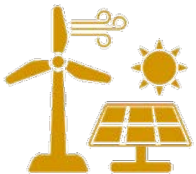
Hiérarchisation des usages de l'eau



Régénération des sols et stockage carbone



Priorité à l'alimentation



Potentiel des énergies renouvelables

2/ Le choix d'un projet régénératif de territoire

Une adaptation au changement climatique



Hiérarchisation des usages de l'eau



Régénération des sols et stockage carbone



Priorité à l'alimentation



Potentiel des énergies renouvelables

Fabrique territoriale dédiée à l'économie circulaire et à la décarbonation de l'économie et des modes de vie



Réparer / améliorer l'existant



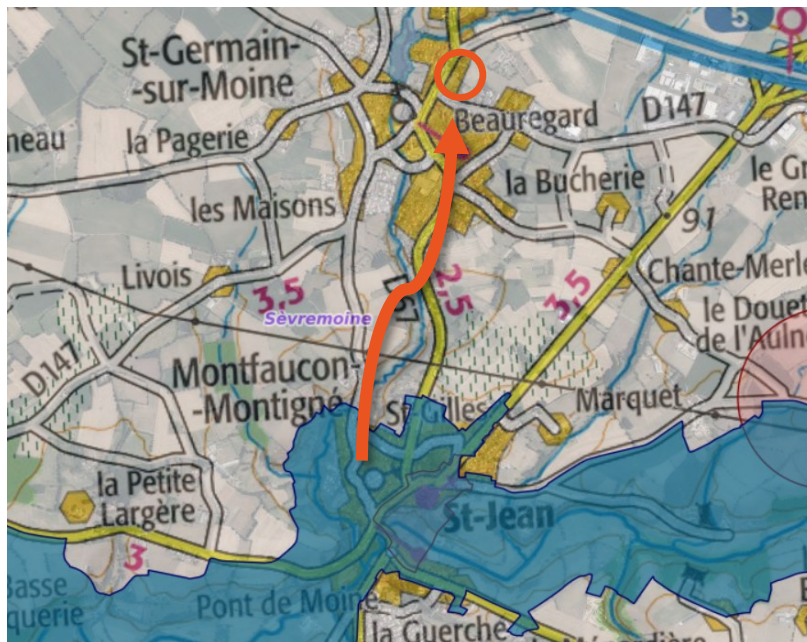
Ré-utiliser / Ré-emploi



Partager

2/ Le choix d'un projet régénératif de territoire

- Continuer d'accompagner les besoins des habitants, des entreprises et des usagers du territoire grâce à un SCOT vécu comme un support du projet et non un support réglementaire contraignant
- Proportionner le regard porté sur les enjeux environnementaux
- Faciliter les prises d'initiatives dans les secteurs d'intérêt patrimonial
- Affirmer et traduire les intentions d'un cadre de vie meilleur dans les enveloppes urbaines



2/ Le choix d'un projet régénératif de territoire

- Se doter d'outils pour permettre de traduire le projet de territoire exprimé dans le PAS ... sans le contraindre dans un DOO trop prescriptif
- Soutenir les initiatives en libérant la règle pour « *faire de 1 m² un espace multifonctionnel* » (énergies durables en lien avec une mobilité propre, stationnement, production d'énergies durables, consommation foncière nulle, etc.)
- Prévenir les risques liés aux déséquilibres d'usage



2/ Le choix d'un projet régénératif de territoire

Une adaptation au changement climatique



Hiérarchisation des usages de l'eau



Régénération des sols et stockage carbone



Priorité à l'alimentation

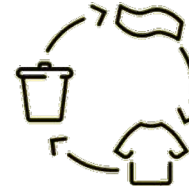


Potentiel des énergies renouvelables

Fabrique territoriale dédiée à l'économie circulaire et à la décarbonation de l'économie et des modes de vie



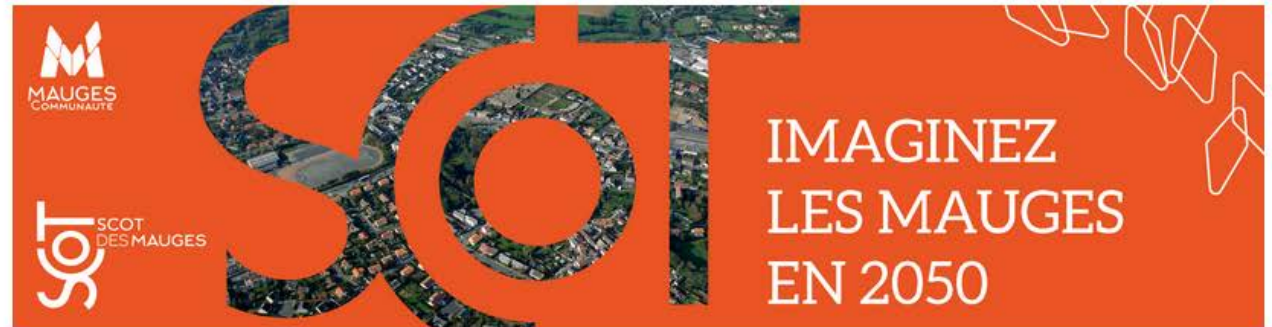
Réparer / améliorer l'existant



Ré-utiliser / Ré-emploi



Partager



ECHANGES AVEC LA SALLE



Capsule 3

Esprit d'entreprise

Interprétation par La Belle Boîte



AXE 3

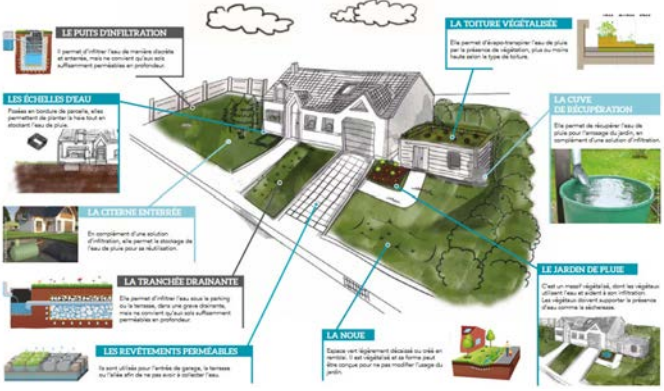
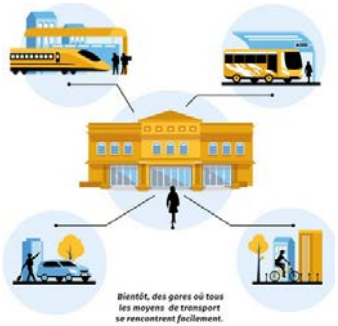
Des modes de vivre et
d'entreprendre sur les
Mauges engagés dans les
transitions

3/ Des modes de vivre et d'entreprendre sur les Mauges engagés dans les transitions



Irrigation : une innovation dans les Mauges, il y a 30 ans

En 1993, Le Mersin-en-Vallée, aujourd'hui commune déléguée de Mauges-sur-Loire (Maine-et-Loire), décidait de recycler les eaux en sortie de station d'épuration, pour les destiner à l'irrigation agricole. Retour sur cette initiative exemplaire, à l'heure où la ressource devient précieuse.



Mauges. « Les boues peuvent à nouveau intéresser le monde de l'agriculture »

Les élus de Mauges Communauté souhaitent mieux valoriser les effluents d'élevage et les boues issues des stations d'épuration pour fertiliser les sols.

Le Courrier de l'Ouest
Épave LEDUC
Publié le 10/11/2023 à 13h42

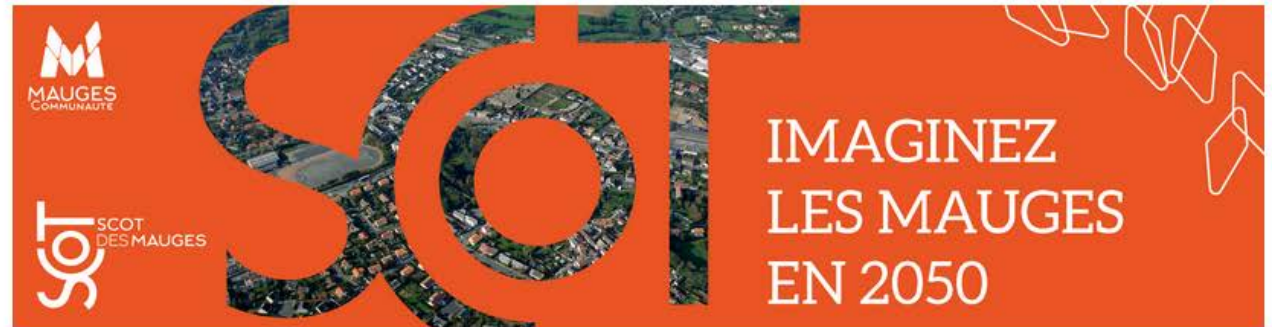
Abonnez-vous

UNE PLUS TARD

Partager

Newsletter La Maitrise





ECHANGES AVEC LA SALLE



LES MAUGES A 2050

à travers le PAS

Questionnaire à destination des élus



FORUM SCOT DES MAUGES DU 19 FÉVRIER 2024

Suite à cette soirée "SCOT des Mauges", nous vous invitons à donner votre avis en répondant à ces questions.

(1 seul choix possible par question)

1 choix sur les deux premières questions

Le projet d'aménagement des Mauges à 2050 vous semble ...

- Responsable et innovant pour faire face aux défis futurs
- Dans la continuité de ce qui est réalisé sur le territoire
- Contraignant pour le développement du territoire
- Ne pas suffisamment répondre aux enjeux du territoire

Pour vous le développement des Mauges demain passera par

- Affirmer les pôles urbains des Mauges
- Mieux valoriser l'armature écologique, paysagère et patrimoniale
- Renforcer l'économie productive en s'appuyant aussi sur l'économie circulaire
- Assurer l'attractivité pour de nouveaux habitants
- Autre

2 priorités à choisir dans le menu déroulant

Pour répondre au ZAN à 2050, le SCOT doit porter sur...

*** 1ère priorité**

aucun élément sélectionné

- Une protection renforcée des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Un renouvellement urbain systématique
- Une densification accrue des nouvelles constructions (habitat, économie)
- Un ciblage modéré sur quelques secteurs stratégiques pour des opérations en ext
- Une renaturation d'espaces urbanisés connectés à la trame verte et bleue
- Autre



Merci pour votre participation

